



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/NGO/38  
1er février 2000

FRANÇAIS\*  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-sixième session  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS  
FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Exposé écrit présenté par Franciscain International, organisation  
non gouvernementale dotée du statut consultatif général et  
Pax Christi International, Mouvement international catholique pour la paix  
et Maryknoll Fathers and Brothers, organisations non gouvernementales  
dotées du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit ci-après, qui est distribué  
conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[20 décembre 1999]

\* Traduction fournie par l'auteur de l'exposé.

Violations des droits de l'homme par le personnel militaire latino-américain entraîné auprès de la School of Americas à Fort Benning, Géorgie

1. La "School of Americas" (SOA), située à Fort Benning, Géorgie est une institution d'éducation militaire. Plus de 57 000 officiers, cadets, officiers de rang inférieur (NCO) et civils d'Amérique latine et des Etats-Unis y ont été entraînés au cours de derniers 50 ans. Selon le Département d'Etat américain, l'entraînement offert par la SOA se veut un investissement à long terme dans le cadre d'une relation positive avec l'Amérique latine. L'école actuelle émane de plusieurs institutions précédentes, ayant pour origine une école militaire créée en 1946 pour offrir, avant tout, une instruction technique au personnel nord-américain, avec un entraînement limité pour le personnel latino-américain.

2. Les cours à la SOA sont donnés par du personnel militaire nord-américain et latino-américain et par quelques instructeurs civils. Les instructeurs latino-américains sont nommés par leurs gouvernements d'origine, avec l'approbation des Etats-Unis.

3. Des citoyens américains, des membres du Congrès, des chefs religieux du monde entier, des leaders syndicaux et des organisations de droits de l'homme ont émis de sévères critiques à l'encontre de la SOA, accusée d'avoir violé en maintes occasions les droits de l'homme. Et c'est bien en effet en raison de son implication directe dans nombre de violations des droits de l'homme partout dans le monde que cette école devrait être fermée.

4. Les organisations qui présentent cette communication à la Commission des droits de l'homme de l'ONU travaillent dans des pays où des diplômés de la SOA ont plusieurs fois violé les droits de l'homme les plus fondamentaux. Nous avons été témoins de leur brutalité et porté secours aux victimes. Nous estimons que les violations des droits de l'homme commises par la SOA ne sont pas le fait du hasard.

5. En dépit d'une nouvelle loi qui interdit la participation de responsables de violations des droits de l'homme et de l'introduction de quelques cours sur les droits de l'homme, l'école doit être fermée. Des efforts en vue de sa réforme ne peuvent ni effacer l'impact extrêmement négatif de la SOA au cours des 30 dernière années ni prévenir que ses diplômés continuent à violer les droits de l'homme.

6. Des 33 cours offerts dans le catalogue de la SOA, seulement 5 se réfèrent aux droits de l'homme, la démocratie ou les affaires humanitaires et moins du 10% des étudiants les ont choisis en 1998. En outre, même si la SOA offre un cours appelé "Cours des droits de l'homme : entraîne l'entraîneur", aucun étudiant ne l'a choisi ni en 1997 ni en 1998 et personne n'envisage de le suivre en 1999. La plupart des cours donnés à la SOA sont de nature militaire. Au sein de ce programme d'entraînement, il y a "Opération des armes combinées" pour les cadets, "Intelligence militaire" et "Opérations psychologiques". Des données récentes montrent que plus de 3 300 soldats latino-américains ont reçu des cours généraux d'entraînement auprès de la SOA tandis que seulement 25 ont choisi le cours sur les opérations de déminage et 28 ont opté pour celui sur le maintien de la démocratie. En dépit du fait que la SOA se présente comme une école pour la démocratie, elle reste essentiellement une école militaire de combat.

7. Les liens entre la SOA et les responsables de violations systématiques des droits de l'homme, qui ont eu lieu récemment, sont établis, notamment, par les exemples suivants:

#### Colombie

8. 50 % (124 sur 247) des militaires considérés dans le livre "Etat de Terreur (1992)" comme responsables de violations des droits de l'homme sont des diplômés de la SOA. Certains des architectes de la collaboration militaire - paramilitaire - cause d'autant de violence aujourd'hui - étaient des diplômés de la SOA.

9. Le 27 octobre 1997, des soldats entraînés par la SOA ont tué le président du syndicat de travailleurs de l'énergie électrique. Le même jour, des soldats entraînés par la SOA ont pris en otage des travailleurs de la compagnie pétrolière de l'Etat. Un mois plus tard, le 26 novembre, le secrétaire du syndicat colombien de la construction a été tué à Medellin (Rapport d'Amnesty International).

10. Le 13 mai 1998, la 5<sup>ème</sup> Division effectua une incursion illégale contre le personnel de l'organisation des droits de l'homme Justice et Paix. Pendant leur détention, les agents ont copié une base de données contenant plus de 40 000 cas relatifs aux droits de l'homme. Des agents militaires ont affirmé que le général Rito Alejo del Rio, diplômé de la SOA et membre de cette Division, en était l'instigateur. Le même général maintenait des liens avec des groupes paramilitaires qui ont opéré librement dans des zones sous contrôle militaire. (Rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme en Colombie, 1998).

11. En mai 1998, les Forces armées colombiennes ont formellement dissous la 20<sup>ème</sup> Division (groupe stratégique d'intelligence) à cause de son implication dans des cas de violations des droits de l'homme, y compris les assassinats planifiés de membres de la population civile. Le commandant chargé à l'époque de cette Division était le général Paucelino Latorre Gamboa, lui aussi diplômé de la SOA. Un autre général diplômé de la SOA, Yanine Diaz, fut accusé de préparer une stratégie afin que des groupes paramilitaires entreprennent des activités contre la guérilla dont l'armée ne pouvait pas se charger. En dépit des tentatives du gouvernement pour le traduire en justice dans un tribunal civil, les militaires ont réussi à continuer la tradition d'impunité, et seuls des agents de rang inférieur ont été sanctionnés. (Rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme, 1998).

#### Guatemala

12. Le rapport complet de la Commission de Clarification historique au Guatemala met en évidence la participation de la SOA dans l'entraînement "contrainsurgente", qui a eu un impact significatif sur les droits de l'homme pendant le conflit armé. En identifiant tous les opposants comme des adversaires, la doctrine de sécurité nationale (enseignée à la SOA) contribua à élargir la définition de "contrainsurgence" ainsi que les techniques de persécution créant un état de terreur. (Rapport pour Clarification historique au Guatemala, 1999).

13. Un autre rapport présenté par le Bureau des droits de l'homme de l'archidiocèse guatémaltèque établit aussi le lien entre la SOA et la campagne de génocide menée contre la population civile. Alors que les activités de la Commission de Clarification Historique au Guatemala prirent fin suite aux accords de paix survenus entre-temps, le rapport "Guatemala Nunca Mas" mentionne spécifiquement des noms d'agents militaires responsables d'atrocités à l'intérieur de leur propre pays. Le rapport de 1998 montre que les diplômés de la SOA sont parmi les principaux responsables de violations des droits de l'homme. Certains cas y sont cités, comme celui de l'anthropologue Myrna Mack ou celui de la couverture de l'assassinat de Michael DeVine, ou encore celui de la mort sous la torture d'Efrain Bamaca, mari de l'avocate nord-américaine Jennifer Harbury. Le rapport de l'archidiocèse indique aussi que les diplômés de la SOA sont des agents de haut rang et des membres de l'Agence d'Intelligence guatémaltèque (D-2 ou G-2). Les deux rapports les considèrent comme responsables des crimes les plus atroces (Guatemala: Nunca Mas, 1998).

14. Les deux rapports affirment que les groupes paramilitaires sont responsables de la plupart des 42 000 cas de violations des droits de l'homme. Benedicto Lucas Garcia est à l'origine de la création de ces groupes paramilitaires opérant auprès de la population civile et qui sont responsables d'un grand nombre des violations brutales commises pendant la guerre.#

#### El Salvador

15. Le rapport de la Commission pour la Vérité des Nations Unies, publié en mars 1993, indique que plus de 60 agents militaires salvadoriens ont été responsables des plus graves atrocités commises pendant la sanglante guerre civile. Plus de deux tiers des agents cités étaient des diplômés de la SOA, parmi lesquels :

- Deux des trois agents ou ex-agents cités pour l'assassinat de l'archevêque Oscar Romero le 24 mars 1980;
- Trois de cinq agents cités pour la mort de 4 religieuses nord-américaines, dont deux soeurs de Maryknoll, le 2 décembre 1980;
- Dix des douze agents cités pour le massacre du Mozote en décembre 1981, dont 1 000 personnes environ furent victimes, surtout des femmes et des enfants;
- Dix-neuf des vingt six agents cités pour le massacre des frères jésuites et de deux femmes à l'Université Centro Americana en novembre 1989.

16. Le manque d'intérêt pour les droits de l'homme que la School of Americas continue à montrer est clairement illustré par la décision d'octroyer des prix aux instructeurs militaires sous mentionnées dans son "Hall of Fame". Par exemple:

Chili : Colonel Pablo Belmar. Instructeur invité en 1987. Il prit un cours d'orientation générale aux armes en 1968. Il a été directement impliqué dans la torture et la mort de l'agent des Nations Unies Carmelo Soria, dont le cou fut cassé après avoir été arrêté et torturé par la DINA

chilienne. La voiture et le corps de M. Soria furent abandonnés dans un canal de Santiago en vue de faire en sorte que sa mort paraisse accidentelle. (Rapport de Americas Watch, Unfinished Business, mai 1994).

Colombie : Général retiré Farouk Yanine Diaz. Instructeur invité en 1991. Intervenant d'honneur à la SOA en 1990. Cours d'orientation de maintien. Il a été commandant de l'armée colombienne. Il a été accusé de diriger les "escuadrones" de la mort dans la région du Magdalena Medio. Il a également été accusé d'être responsable de dizaines de disparitions, de multiples massacres et de l'assassinat des juges et des membres de l'appareil judiciaire chargés d'enquêter sur des crimes antérieurs. (Rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme, 1997). Les présentations faites par Yanine ont eu lieu après qu'il eut été accusé de complicité dans des crimes tels que le massacre d'Uraba en 1988 où vingt travailleurs des plantations bananières furent tués, ou la mort du maire de Sabana de Torres en 1987, ou encore le massacre de 19 hommes d'affaires.

Guatemala : le lieutenant Mario Roberto Grajeda. Instructeur auprès de la SOA en 1990-92. En 1997, d'anciens combattants de la URNG commencèrent à recevoir des menaces de mort de la zone militaire 22 de Guatemala. Différents groupes défenseurs des droits de l'homme ont fait référence à cet accident accusant Grajeda qui fut, en effet, le commandant de cette zone à cette époque-là.

17. Les organisations co-signataires demandent instamment à la Commission des droits de l'homme de l'ONU :

a) De se saisir de cette question à sa présente session;

b) De faire appel au Congrès, au Président et aux militaires américains pour que la SOA soit fermée, étant donné son caractère d'instrument inapproprié pour la politique étrangère américaine.

-----